

affaires du temps, la seconde, les affaires de l'éternité ; à l'une sont confiés les intérêts du corps, l'autre est établie pour montrer aux âmes le chemin de leurs immortelles destinées ; à la première il faut le glaive, du guerrier qui brise toute résistance, la seconde aime mieux prendre pour symbole la houlette du pasteur qui enseigne et dirige.

La première de ces deux autorités s'incarne dans la société civile qui s'appelle tour à tour : Empire, Royauté, République, selon les temps, les pays, les circonstances. Toutes ces formes de gouvernement sont bonnes et acceptables et Dieu n'a voulu en déterminer immédiatement aucune. Il laisse les causes secondes se mouvoir librement dans la sphère de leur action, sans cependant renoncer à son autorité absolue sur les sociétés comme sur les individus. Que ce soit un empire, une royauté, une république, ils doivent s'incliner devant cette majesté souveraine et malheur au peuple qui dans un moment de folie inexplicable, secoue la tête et expulse Dieu de son sein !

La seconde de ces deux autorités réside dans la société religieuse ou l'Eglise dont la tête est à Rome. L'Eglise n'a pas été formée par la volonté des hommes, elle n'est pas le fruit de leurs veilles et de leurs labeurs, elle n'est pas une de ces mille théories enfantées dans le cours des siècles et presque aussitôt retombées dans l'oubli, c'est un Dieu qui a tenu son berceau, un Dieu qui lui a fixé sa place au soleil, a déterminé sa forme de gouvernement, a constitué sa hiérarchie, l'a armée pour le combat. Aussi la constitution de l'Eglise ne varie pas et ne peut pas varier d'un pays à l'autre, quoiqu'elle sache s'adapter aux exigences des temps et des lieux. Rome et Rome seule est le foyer de son action, le centre de son mouvement, la source d'où découle sa vie, source inépuisable et toujours pure parce qu'elle est alimentée par le Verbe de Dieu. Toute société religieuse qui ne puise pas à cette fontaine de vie et de vérité est un corps sans tête, un membre séché qu'on coupe et qu'on jette loin de soi ; toute conception d'*Eglise nationale* est une conception chimérique.

Mais l'Eglise n'est pas concentrée à Rome, elle n'est pas faite seulement pour tel ou tel pays ; les autres sociétés ont leurs frontières qu'elles ne franchissent pas impunément, l'Eglise est "catholique" c'est-à-dire "universelle", c'est une prérogative qui lui appartient en propre ; elle doit rayonner sur le monde entier, et cela, non pas à une époque, dans un siècle seulement, mais jusqu'à